

 CENTRE HOSPITALIER DE PAU Hôpital Universitaire et Centre hospitalier Établissement public à caractère administratif	FICHE Technique GOTT Fiche 29. La valorisation des évènements d'absence	DRH QUA-FT.... N°VERSION : 01 Date d'application : PAGE : 1/1
Date de création	Date de mise à jour	Date avis CTE
Décembre 2014	09/03/2021	23/06/2022

TYPE DE CONGE OU ABSENCE	VALORISATION DES JOURS DE CONGE OU ABSENCE POUR AGENTS EN DECOMpte HORAIRE
Maladie ordinaire, CLM, CLD, GM	Durée journalière opposable selon la quotité de temps de travail de l'agent (sans maintien du droit RTT)
Accident de travail, de trajet	Durée journalière opposable selon la quotité de temps de travail de l'agent (sans maintien du droit RTT)
Maladie professionnelle	Durée journalière opposable selon la quotité de temps de travail de l'agent (sans maintien du droit RTT)
Maternité ou adoption	Durée journalière opposable selon la quotité de temps de travail de l'agent + maintien du droit RTT
Paternité	Durée journalière opposable selon la quotité de temps de travail de l'agent + maintien du droit RTT
Autorisation Spéciale d'Absence	Durée journalière opposable selon la quotité de temps de travail de l'agent + maintien du droit RTT
Formation	Forfaitisation 7h30 – Durée réelle si moins de 6H Délais de route validés par la D.R.H.
Concours	Forfaitisation 7h30 – Durée réelle si moins de 6H
Missions	Durée réelle Délais de route validés par la D.R.H. sous couvert d'un commentaire précisant les horaires d'arrivée et départ du lieu de mission, ainsi que la ville du lieu de mission
Congés bonifiés	Durée journalière opposable selon la quotité de temps de travail de l'agent (sans maintien du droit RTT)
Promotion professionnelle	Durée journalière opposable d'un agent à 100 % (7H)
Congé de Formation Professionnelle	Durée journalière opposable d'un agent à 100 % (7H)
Compte Epargne Temps	Durée prévue au planning
Grève	Durée réelle
Temps Syndical	Durée réelle
A13, A15, Décharge Syndicale, etc.	
...	